





Journal de Courgis Edition juin 2019

Madame, Monsieur,

Cette année encore, le Conseil Municipal met tout en œuvre pour que votre village s'embellisse et soit toujours plus agréable à vivre :

Travaux sur les routes et chemins, suite de l'enfouissement des lignes électriques, aménagement autour du lavoir, station d'épuration au niveau des lagunes, projet de rénovation de la toiture de l'église sont déjà réalisés, bien entamés ou, dans le cas de l'église, votés mais pas encore commencés. Quoiqu'il en soit, c'est grâce à un pilotage très fin de vos impôts que le budget communal permet de réaliser ces différents investissements qui, nous l'espérons, vous satisfont pour la plupart.

Mais notre travail ne serait rien sans l'aide des bénévoles et associations qui œuvrent au quotidien pour donner vie à Courgis. Cette édition du Courgisien met une nouvelle fois en lumière l'importance de ces échanges, souvent intergénérationnels, qui donneront un jour envie aux enfants et adolescents de notre commune de s'investir à leur tour autour de projets communs.

Alors bien sûr tout n'est pas parfait. Une solution reste à trouver pour aboutir à un retour du pain à Courgis, et nous y travaillons. De même pour l'éclairage public de nuit qui n'a pas réussi à vous convaincre à l'unanimité. Toujours est-il que là encore, c'est la démocratie, au travers d'une consultation, qui a permis de tout remettre à plat et de faire entendre sa voix. Ici, comme ailleurs, c'est la majorité qui doit décider, et non une élite déconnectée de la réalité.

Les congés approchent à grand pas, annoncés par la vague de chaleur importante de ces derniers jours. Avant de partir sur votre lieu de villégiature pour certains d'entre vous, assurez-vous que vos proches, notamment les plus âgés, ne manquent de rien pour tenir en cette période éprouvante pour les organismes, et demandez-leur de penser à bien s'hydrater.

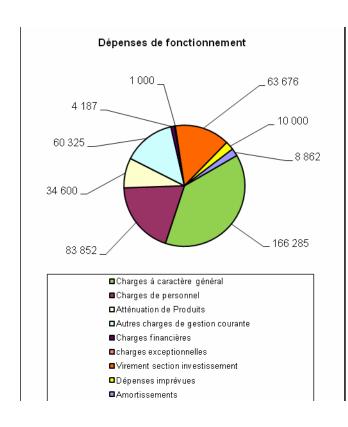
En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de votre journal et vous souhaite d'excellentes vacances.

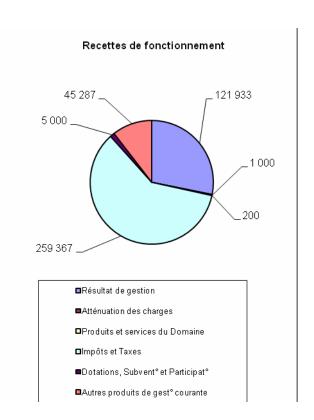
Le Maire

Alain Dupré

LE BUDGET 2019

La section de fonctionnement





La section de fonctionnement représente en recettes comme en dépenses un total de 432 787€.

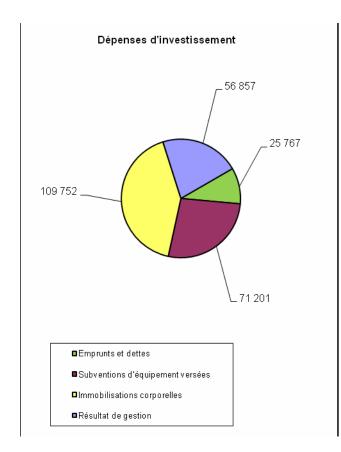
Ces dépenses sont financées par :

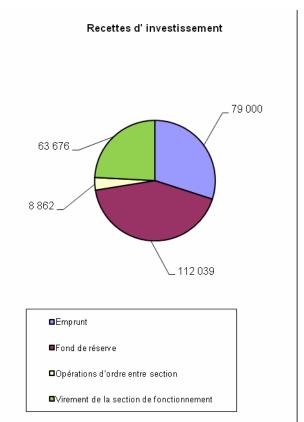
- les impôts et taxes pour	259 367€
-les produits de service	200€
- les dotations pour	5 000 €
- les locations pour	22000 €
- le reversement du SDEY	23 287 €
- les assurances pour	1000 €
- la reprise du Résultat pour	121 933€

Concernant les impôts, il est à noter que les taux n'ont pas été augmentés :

- 10.84% pour la taxe d'habitation
- 16, 71% pour les propriétés bâties
- 28,20% pour les propriétés non bâties

La section d'investissement





Les dépenses et les recettes d'investissement ont été votées pour un montant de 263 577€.

Le programme d'investissements pour les dépenses 2019 concerne :

- la rénovation des chemins,
- la dissimulation du réseau électrique rue du Four Banal (2^{ème} tranche),
- des travaux de voirie, notamment la rue des Fossés et la rue Jeannette Rousseau,
- l'acquisition de matériel divers,
- le remboursement des emprunts
- la toiture de l'église
- le cimetière (le recensement des tombes)
- l'éclairage public rue de la Conciergerie

Ces dépenses sont financées par :

- les amortissements pour 8 862 €
- un prélèvement sur les recettes de fonctionnement de 112 039 €
- l'emprunt de la Banque Populaire de 79 000 €
- le virement de la section de fonctionnement pour 63 676 €.

Les Travaux



Le lavoir

L'aménagement du lavoir continue, des rondins ont été posés par Stéphane autour des jeux et de la terre a été amenée, afin de semer de la pelouse.

Un agrandissement a été créé près de la table de ping-pong, pour le plaisir de tous.

La voirie : rénovations

En ce début de printemps, il était devenu difficile de circuler dans notre village à cause des travaux. En effet, l'entreprise Mansanti a réalisé des opérations de voirie, notamment les rues des Fossés, Jeannette Rousseau, la déviation, la route des Carroués. Elle a aussi créé des caniveaux dans la cour commune en face du château et en bas de la rue des boulangers. De son côté, l'entreprise Gillet a rénové les chemins blancs pierrés.



Deuxième tranche de la dissimulation du réseau électrique

La première tranche de dissimulation du réseau électrique rue du four Banal s'est terminée, avec la dépose des poteaux électriques. La deuxième tranche est lancée depuis le 4 mars par l'entreprise SOMELEC.

Cette tranche est difficile, les routes adjacentes sont étroites. Il y a eu quelques soucis avec des compteurs d'eau qui ont été arrachés lors des travaux et des détériorations sur les bâtiments de quelques particuliers. Le nécessaire a été fait pour que l'entreprise prenne en charge les travaux de réparation.

Les lagunes : la station d'épuration réhabilitée

Suite aux différentes études entreprises par la commune, la communauté de communes Chablis Villages et Terroirs a poursuivi le travail engagé en termes d'assainissement.

La station d'épuration de Courgis de type lagunage va être entièrement réhabilitée.

Un appel d'offres composé de 2 lots a été lancé. Plusieurs entreprises ont répondu.

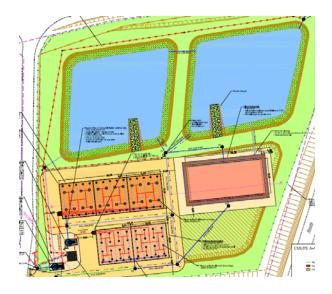
La maîtrise d'œuvre est confiée à la société Artelia.

Pour le curage de la lagune et le traitement des boues résiduelles, la société Valterra est retenue. Elle va mettre en place des poches filtrantes, sur le terrain situé en face de la lagune actuelle. Ces poches filtrantes vont permettre la déshydratation des boues et des plantations vont être réalisées sur ces poches. Les plantes sélectionnées vont traiter une partie de la pollution des boues et probablement permettre ensuite l'épandage ou le compostage de ces boues. Cette opération va débuter en septembre 2019 pour une durée de 3 ans. Sauf pendant la période d'installation du chantier (réalisation d'une tranchée sur 1 à 2 jours), le chemin des sanguinots restera accessible tout au long de cette opération.

Ensuite pour la réhabilitation de la lagune, la société ERSE est retenue. Elle propose un traitement avec deux étages de filtres plantés de roseaux verticaux, suivi d'un traitement tertiaire par filtre horizontal et une zone d'infiltration. L'implantation de cette nouvelle filière se fera sur le site actuel de la lagune. La continuité de service sera assurée. Les travaux vont débuter après la période de vendanges pour une durée d'un an.

En parallèle, des déconnexions de gouttières du réseau d'assainissement sont prévues chez les particuliers concernés.

Plan de la nouvelle station d'épuration



Les Manifestations passées



Des vœux du maire inattendus

Le 11 janvier 2019, à l'occasion de ses traditionnels vœux, notre premier magistrat a surpris tous son auditoire en annonçant qu'il ne se représenterait pas à un nouveau mandat en 2020. Après 30 ans de bons et loyaux services envers la commune, dans différentes

associations du village, ou en tant que conseiller municipal puis maire, c'est une page qui se tourne désormais, Alain

Dupré souhaitant se consacrer à d'autres activités.

L'assistance, encore sous le choc de l'annonce, fut alors invitée à partager la galette des rois, en se disant certainement que le début du discours, son bilan des actions menées l'année passée et l'énumération des nouveaux investissements à venir ne présageait nullement de ce qu'elle venait d'apprendre.

Il reste donc dorénavant quelques mois à Monsieur Dupré et son équipe pour mener à bien ses projets en cours, avant de laisser place à un nouveau conseil, ce qui promet à l'avance une élection très intéressante.





<u>La bûche et la galette des</u> <u>rois des ainés</u>

Le jeudi 24 janvier, le club a réuni une vingtaine de ses adhérents afin de partager, comme tous les ans la galette des rois.

Un après-midi sympa avec une bonne ambiance comme

toujours ; dommage que le club n'arrive pas à recruter de nouveaux adhérents qui pourraient venir nous rejoindre les jeudis après midi.



La présidente D. Delinotte

La Saint Vincent de Courgis évolue





Pour 2019, l'Association de Saint Vincent de Courgis a initié quelques changements dans l'organisation de la journée.

Après la messe et son traditionnel vin chaud, le Vin d'honneur a eu lieu chez Martine Landais, la Marraine de cette année. Il a été bu et mangé de bonnes choses qui ont ouvert l'appétit pour le banquet à suivre.

Les convives ont pu déguster des plats raffinés élaborés par Rebèche Traiteur, et accompagnés de vins provenant de différentes régions de France et d'ailleurs.

Ensuite, afin de faire une petite pause après le repas, les lanternes chinoises se sont envolées au niveau de la Fontaine Géry.

Pour terminer la soirée, tout le monde s'est retrouvé à la Salle des Fêtes pour le bal et clôturer la journée dans une ambiance joviale et chaleureuse.

Les aînés ont toujours bon appétit



Le dimanche 31 mars, nos aînés se sont retrouvés à la Salle des Fêtes, sur invitation du Conseil Municipal, pour le repas annuel. Une cinquantaine de convives se sont attablés afin de déguster les mets préparés par Rebèche, traiteur à Joux la Ville, agrémentés par les vins de Thomas Pico.

L'ensemble fût animé par Martial Animation afin d'assurer la bonne

ambiance de la journée. On peut remercier une nouvelle fois Annie RACE pour la décoration des tables qui a plu à tout le monde. Tout se déroula dans la bonne humeur et dans une ambiance festive comme d'habitude et rendez-vous à l'année prochaine.



Le Carnaval sous une météo capricieuse





Indienne, licorne, pom-pom-girl, clown, policière, cow-boy, hawaïenne, Starwars, cuisinière, princesse ont défilé dans les rues le samedi 09 mars pour fêter le carnaval.

Après une longue ballade et des petites jambes qui n'en pouvaient plus, tout le monde a pu se restaurer et se réchauffer à la salle autour de crêpes, gâteaux, jus de fruits et boissons chaudes.

Bravo aux enfants qui ont été courageux malgré une météo capricieuse. Merci aux adultes qui sont venus nous accompagner pour le plaisir.

Et merci à tous ceux qui nous ont ouvert leur porte avec des friandises ou tout simplement un gentil sourire

CHASSE AUX ŒUFS : la recette du bonheur

Après les étoiles dans les yeux à Noël, les œufs pleins les poches à Pâques...

Voici une recette succès :

- Prenez un terrain sympa, arboré, une jolie pelouse
- Cachez-y pleins d'œufs (durs) plus ou moins facilement trouvables
- Disposez quelques œufs différents qui rapporteront à ceux qui les trouvent une récompense
- Faites des équipes de petits chercheurs et de plus grands
- N'oubliez pas un coin café, buvette pour l'attente et la bonne entente...!

Le résultat :

Un lundi de Pâques sous le soleil avec 47 chercheurs qui se sont régalés et sont repartis finalement avec de vrais chocolats.

Le tirage de la tombola a désigné Mr Georges Pico gagnant de l'œuf en chocolat de 1kg, qui était ravi (enfin surtout ses petits enfants...)



Le 8 mai

Le mercredi 8 mai dernier, se déroulaient les commémorations de la Victoire de 1945. Une



trentaine de personnes se sont rassemblées au Monument aux morts de notre village afin de rendre hommage aux combattants de la Seconde Guerre Mondiale. Messieurs Bégom et Delinotte ont déposé la traditionnelle composition florale devant le Monument, suivi du discours de Monsieur le Maire.

Tout le monde s'est retrouvé à la Salle des Fêtes pour le Vin d'honneur et déguster quelques amuse-bouches fournis par la boulangerie Degand.

<u>Une fête des voisins en petit comité</u> mais sous le soleil



C'est en effet ce vendredi 31 Mai que les voisins de Courgis se sont retrouvés à la salle des fêtes. Mais sous ce soleil joyeux, c'est à l'extérieur que les tables ont été dressées et qu'environ une douzaine de personnes se sont réunies pour ce moment toujours très convivial de la fête des voisins.

Cela a commencé par un apéritif varié, car nous avions le choix entre différentes boissons (Porto, Chablis, Rosé etc.) et des amuses-bouche divers.

Puis les plats préparés par chacun des participants furent partagés dans une ambiance chaleureuse bien que nous ne soyons pas très nombreux, avant l'arrivée des desserts pour clôturer ce moment festif.

Nous nous sommes séparés après nous être donné rendez-vous l'an prochain pour la fête des voisins 2020, prévue actuellement au plan national le vendredi 29 Mai. Cette date étant encore susceptible de modification comme cette année sera décidée par le conseil municipal en cours d'année prochaine.

Eric BAILLY

La fête du relevage : Une premiére réussie



musique, ce 21 juin dernier Jour de l'Association de Saint Vincent de Courgis a fêté aussi le relevage des vignes ainsi que les feux de St Jean. Autour du feu et de la buvette, environ 80 personnes se sont retrouvées pour célébrer l'arrivée de l'été et écouter de la musique accompagnée du son moins mélodieux des groupes électrogènes. À boire et à manger étaient à disposition. Jean et Vincent ont été cléments car la pluie n'est tombée qu'à la fin de la soirée pour signifier aux personnes encore présentes qu'il était l'heure de rentrer chez soi.

Manifestations à venir

30/06/2019: Vide grenier

14/07/2019: Retraite aux flambeaux

11/08/2019: Messe de la Sainte Epine

Date à définir : La Peulée

11/11/2019: Armistice de la guerre 14-18

21/11/2019 : Soirée Beaujolais nouveau



Informations diverses

Incivilités

Le lavoir

Des bouteilles plastiques ont été suspendues par notre employé communal, dans les arbres fruitiers pour courber les branches, il faut les laisser en place afin que le soleil puisse passer, c'est un conseil qui a été donné à la mairie suite à la visite et au contrôle du site par le Conseil Régional.

- La Fontaine Géry : respecter le site

Certaines personnes viennent utiliser l'eau et des dégradations sont commises à la fontaine.

La mairie doit racheter vannes, tuyau et tout remettre en état. Merci de respecter ce service

Offert par la mairie et de se faire connaître en cas de problème auprès de celle-ci.

Déjections canines

Il est rappelé que les crottes de chiens dans les rues doivent être ramassées par les propriétaires. Il n'est pas agréable de mettre les pieds dedans. « Merde de chien du pied gauche ne vaut rien » (Christiane Bailly)

Eclairage Public, des modifications à venir

Merci d'avoir répondu à la consultation sur la nécessité ou pas de conserver l'éclairage public la nuit. Une majorité d'habitants a choisi de ne plus bénéficier de ce service la nuit ; le syndicat "SDEY" a été prévenu afin de rétablir les horaires. Les lumières seront éteintes à 23 heures et rallumées à 6 heures le matin.

La salle des fêtes :

La commune a lorsque vous



possibilité de louer de la vaisselle

acheté de la vaisselle pour la salle de réservez la salle, les tarifs de celle-ci

<u>Pain</u>

Après sondage, il en résulte un besoin d'une vingtaine de baguettes par jour. Peu de boulangers sont enclins à se déplacer pour de si faibles quantités. En revanche, nous allons nous renseigner pour l'installation d'une machine dans le local à pain. Nous vous tiendrons informés. Suite à la prochaine « fournée ».

Nos amis les animaux

Et voilà, les vacances arrivent et beaucoup d'entre nous se demandent que faire de nos compagnons à quatre pattes. Que se soient nos chats ou nos chiens, eux aussi ont le droit à leurs vacances. Voici quelques solutions qui pourront peut-être vous aider.

D'abord une ribambelle hôtels, campings et gîtes acceptent les animaux au sein de leurs établissements. Renseignez-vous avant.

Il y a aussi la garde à domicile grâce au « pet-sitter » ou garde d'animaux. De nombreux sites internet proposent leurs services et vous mettent en relation avec des professionnels. Vous pouvez demander un test pour vous assurer de leurs capacités à bien s'occuper de votre animal.

Il existe aussi une multitude de chenils et chatteries aptes à s'occuper de vos animaux en toute sécurité. Bien souvent le bouche à oreille est la meilleure solution afin de laisser nos amis en toute confiance. D'autres possibilités existent bien évidemment, mais surtout n'oubliez pas que l'abandon de son animal est passible d'une amende de 30 000€. Tous les ans, environ 100 000 animaux sont abandonnés sur le bord des routes entre juin et août, soit 80% des abandons sur une année. Les SPA sont à saturation donc tout abandon est souvent synonyme d'euthanasie. Pensez-y et surtout pensez à eux. Merci.

Horaires de la Mairie

Lundi fermé

Téléphone: 03 86 41 45 49

Mardi 7h30 à 11h30

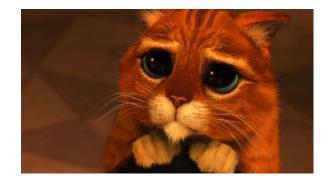
Mail: mairie-courgis@wanadoo.fr

Mercredi fermé

Jeudi 7h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Vendredi fermeture au public

Samedi et Dimanche fermé





Horaires de la Déchèterie

	Chablis	Maligny
Lundi-Mardi	13h30-17h00	08h30-12h00
Mercredi – Jeudi	08h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi - Samedi	08h30-12h00 et 13h30-17h00	

Fermeture les Dimanches et jours fériés

Location de la Salle des Fête

Tarif location Habitants de Courgis : 100.00€ Tarif location Personnes extérieures : 130.00€

Caution nuisance sonore et fumée : 250.00€

Caution ménage et tri ordure : 250.00€

Location vaisselle : 30.00€

Courrier des lecteurs d'ici, d'ailleurs et de ... l'Isle-Adam

Letit Courgissien,

Mais, quelle merreille tines,'

Austre époque d'écrous et de tablette qui le sont pas en clivicalet, ou tont le mouse glisse son doigt su un boston -- tines là, vi vous témoir d'une ore villageoix et collective.

Nous savous tont: it lo table de fing-pong dons le Cour de l'4-e'cole, au fot chez la heridente, de la vireià Médraur fot chez la Moliere, de la délicieuse Seulei, au mice de Moliere, de la délicieuse Seulei, Ci's t quoi et acteurent?), aux hommages à Saint Viis cent, sous oublier Autorio-

Bravo au magrier qui color et déconfe les comenbert en tranche Et moi, lamentable béotienne qui écrit chaumant de 10, peusant que c'était le dormér curé de la faroisse, alors que charles 2 mit et dans le coup!

Quant aux hiromtells s'egosillant, fage 11, ovi, ovi, petit Courgi sies, pour feud les dévideurs, et même, d'more-les!

In Val d'oise plani fie, robitisé, arresso far les avivres de Roissy, quelle fraîrheur que ton arrivée- Quelle joie que de savoir que tu existe - helisi d'éto loi.

Longuevià Tvi, letat Courgisses

_ lut

Pour les	prochains	iournaux	, n'hésitez-pas	ļ
	procinaria	journaun	,csitcz pus	•

Si vous aussi vous souhaitez faire publier un article lors de nos prochaines éditons, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail :

journal.courgis@gmail.com

Nous tenons particulièrement à remercier Alain Bradu pour les photos qu'il nous fournit afin d'illustrer votre journal.

Nous espérons que la lecture de cette édition vous a plu.

Toute l'équipe de votre journal vous souhaite un excellent été.

Éric BAILLY, Bernadette CHANCEL, Renaud HEIMBOURGER, Kristof LE ROUX et Annie RACE